

( N° 60. )

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1847.

---

### **Rapport de la Commission des naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Benoît Saltsherr, contrôleur d'armes à la manufacture d'armes du Gouvernement.**

*(Voir le n° 259, session 1845-1846 de la Chambre des Représentants.)*

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né, le 19 février 1794, à Eulenbourg (Pays-Bas); il a quitté sa patrie à l'âge de huit ans pour suivre son père et habite depuis quarante-six ans la Belgique, où il a contracté mariage avec une Belge dont il a deux enfants; il occupe l'emploi de contrôleur d'armes du Gouvernement, emploi qu'il occupait de même sous le Gouvernement précédent. Sa conduite est exempte de reproche et ses chefs rendent témoignage de son zèle et de sa bonne volonté à remplir les devoirs de son état.

Les autorités consultées appuient sa demande qui a été prise en considération par la Chambre des Représentants, dans sa séance du 15 décembre dernier, à la majorité de 43 suffrages contre 9.

Le Chev. PH. DE WOUTERS DE BOUCHOUT, Rapporteur.